



**Minsitère de la  
Réconciliation  
Nationale**



**Alliance pour Refonder la  
Gouvernance en Afrique  
(ARGA-Mali)**

## **RAPPORT PROVISOIRE D'ACTIVITE**

**Formation des Formateur à l'adresse des Organisations de la Société Civile  
sur l'utilisation du guide méthodologique de formation sur le contenu de  
l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali**



**Hôtel Bamako Plage – Du 07 au 10 juin 2016**

## TABLE DES MATIERES

I. LE CONTEXTE DE LA FORMATION.....	4
II. DEROULEMENT DE L'ATELIER DE FORMATION SUR LE GUIDE METHODOLOGIQUE	5
2.1. De l'ouverture officielle de l'Atelier de formation sur le guide méthodologique.....	5
2.2. Session du jour 1 .....	6
2.3. Session du jour 2 .....	8
2.4. Session du jour 3 .....	9
2.5. Session du jour 4 .....	11
III. ETAT DES QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION SUR LE GUIDE	
METHODOLOGIQUE.....	12
IV. ELEMENTS DE SYNTHESE GENERALE DE FORMATION.....	13
4.1. Rappel des objectifs pédagogiques .....	13
4.2. Récapitulatif de la démarche méthodologique.....	13
4.3. Des qualités & compétences du formateur .....	14
4.4. Des observations sur les exposés des groupes .....	14
4.5. Consignes aux futurs formateurs .....	14
V. ANALYSES DE LA FORMATION SUR LA BASE DE L'EVALUATIONS DES	
PARTICIPANTS .....	15
5.1. Sur le plan technique et méthodologique.....	15
5.2. Observations sur les objectifs pédagogiques .....	16
5.3. Propositions sur les aspects à améliorer ou à prendre en compte dans les futurs formation..	16
VI. CADRE DES RECOMMANDATIONS .....	17
VII. CONCLUSION .....	18
VIII. ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS .....	19

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ARGA	Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
CSA	Comité de Suivi de l'Accord
CNSA	Conseil National de Suivi de la Mise en Œuvre de l'Accord
CTS	Comité Technique de Sécurité
DDR	Désarmement – Démobilisation – Réinsertion
MIEC	Mission International d'Evaluation Conjointe
MOC	Mécanisme Opérationnel de Commandement
MRN	Ministère de la Réconciliation Nationale
OSCL	Organisations de la Société Civile Locale
PAPDR/GIZ	Programme d'Appui au Processus de Dialogue et de Réconciliation

## I. LE CONTEXTE DE LA FORMATION

La formation des organisations de la société civile (dont celles ayant participées aux phases-tests) sur l'utilisation du guide méthodologique de formation sur le contenu de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, s'est déroulée du 07 au 10 juin 2016 à l'Hôtel Bamako Plage. Cet atelier s'inscrit dans le cadre d'une formation de formateurs sur l'utilisation du guide méthodologique, il a été réalisé à l'initiative du Ministère de la Réconciliation Nationale (MRN) et du Programme d'Appui au Processus du Dialogue et Réconciliation (PAPDR/ GIZ). Le guide méthodologique dont il est question, a été élaboré par le Ministère de la Réconciliation Nationale avec l'appui de la Coopération Allemande, (mise en œuvre par le PAPDR/GIZ). C'est un outil pédagogique qui a bénéficié d'une double validation technique (professionnelles et cible) et politique (les parties signataires de l'accord). A cet effet, il s'agit d'un support dont l'appropriation par les acteurs de la société civile malienne peut constituer un atout majeur dans le processus de dissémination, de formation harmonisée sur le contenu de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.

Au Mali, les organisations de la société civile jouent un rôle prépondérant dans le renforcement de la gouvernance démocratique, de la réconciliation et de la reconstruction. A cet effet, elles ont acquis une notoriété importante dans les processus de diffusion, de sensibilisation et de plaidoyer à la fois en faveur des communautés à la base, mais aussi dans une approche de soutien aux réformes institutionnelles. Dans cette perspective, les organisations de la société civile sont des acteurs incontournables dans le processus de dissémination/ diffusion du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger. C'est pourquoi une telle formation de formateurs (avec pour cible les organisations de la société civile) visait à répondre à plusieurs exigences :

- mettre à disposition un support de référence et une démarche suffisamment consensuelle dans le processus de « dissémination » du contenu de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation ;
- former les organisations de la société civile sur le contenu de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, afin de rationaliser leurs actions dans le processus de mise en œuvre de l'Accord ;
- renforcer les capacités des organisations de la société civile sur le contenu de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, afin de leur permettre d'être des relais dans le cadre de la diffusion du contenu de l'Accord, en outre de leur mission ;
- réduire le risque, d'interprétation, de diffusion d'information erronée susceptibles de biaiser les compréhensions et de nuire au processus de réconciliation.

Au total, c'est trente deux (32) participants membres des organisations de la société civile malienne qui ont participé à la formation. Pour atteindre son objectif, la formation a été basée sur une approche méthodologique, qui a permis : d'approfondir la connaissance du processus, ayant abouti à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation d'une part ; et d'autre part, d'amener les OSC à être capable de répliquer la méthodologie développée pour la formation sur le guide méthodologique de formation sur le contenu de l'Accord.

## **II. DEROULEMENT DE L'ATELIER DE FORMATION SUR LE GUIDE METHODOLOGIQUE**

### **2.1. De l'ouverture officielle de l'Atelier de formation sur le guide méthodologique**

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation sur le guide méthodologique a commencé par les salutations d'usage du modérateur de l'atelier avant de faire une présentation des objectifs et des résultats attendus de la formation. A la suite des objectifs un aperçu a été donné sur le guide de la formation sur les aspects relatifs à sa structure, ses objectifs et ses destinataires (à qui s'adresse le guide) et comment utiliser ce guide.

A la suite à cette étape ce fut l'étape des allocutions. A cet effet deux allocutions ont été entendues à savoir celles de la représentante du PAPDR/GIZ et du représentant du Ministère de la Réconciliation Nationale.

La représentante du PAPDR/GIZ dans son allocution a évoqué le cheminement ayant abouti à ce guide depuis la conception, les tests, le consensus des parties signataires sur le contenu, jusqu'à la validation. Elle a ensuite interpellé les participants à une très grande attention car leur présence n'est un hasard mais découlant d'un choix sélectif à partir de critères bien réfléchis en tant que maillons essentiels de la chaîne pour la dissémination juste de l'Accord. Elle a terminé se réjouissant de la diversité des participants qui témoigne que tout le Mali est présente à cette formation.

La seconde allocution relative aux mots d'ouverture du représentant du MRN fut prononcée par Monsieur Sogoba. Ce dernier à l'entame de ses propos a fixé les objectifs de la formation à savoir la formation des formateurs pour une la dissémination de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, plus précisément une dissémination sans interprétation. Pour finir il mit l'accent sur la qualité du guide qui est le produit d'un long processus de validation et qui a l'intérêt d'être le résultat d'un processus consensuel entre les parties signataires de l'accord. A la fin de son allocution, le représentant du Ministère de la Réconciliation Nationale a déclaré ouverte l'atelier de formation.

## 2.2. Session du jour 1

La session du jour 1 s'est déroulée suivant plusieurs séquences.

### Des qualités et des compétences d'un formateur :

A partir d'un brainstorming pour évaluer l'état de connaissance des participants sur « les qualités et compétences d'un formateur », il s'est agi de procéder à un rappel sur les exigences d'ordres techniques, comportementales, méthodologiques et pédagogiques dans les processus d'animation d'atelier d'adulte. En effet, l'animation d'atelier de formation de groupe requiert de bonnes connaissances sur l'approche andragogique.

### *Quelques éléments de consignes pour formation en andragogie*

Être à l'écoute	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre la session participative</li><li>• Mettre en avant l'expertise et l'expérience des participants</li></ul>
Être respectueux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect mutuel entre formateurs/ participants</li><li>• Ne pas dénigrer les points de vue</li><li>• Garder le cap sur les objectifs.</li></ul>
Être le plus neutre possible	<i>Pour ce faire, il faut:</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Eviter les interprétations</li><li>• Éviter de prendre position sur des aspects du guide.</li><li>• Eviter de juger les réponses des participants.</li></ul>
Être transparent	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour un formateur, cela signifie qu'il dit et montre ce qu'il va faire de manière claire et non équivoque, comment il va le faire etc.</li><li>• De cette manière, les participants resteront rassurés en tout temps. L'inconnu, chez certaines personnes, provoque une inquiétude qui viendrait altérer le climat de confiance.</li></ul>

### Brève Présentation du processus d'Alger ayant conduit à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale :

L'ancien Ministre Lassine Bouaré, a fait une brève présentation du processus ayant abouti à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale. Le rappel historique du processus d'élaboration de l'Accord, de même que la mise en perspective du processus de réconciliation et l'approche analytique de cette intervention a suscité un véritable intérêt de la part des participants.

De cette intervention, on peut retenir les quelques points suivants :

- L'accord préliminaire de Ouagadougou a eu pour originalité de permettre la tenue des élections générales de 2013 et d'encadrer le processus de négociation d'Alger.
- La feuille de route d'Alger qui permet de constituer les blocs pour les discussions entre les différentes parties prenantes.
- Les discussions d'étapes, ayant permis entre autres d'écouter les acteurs de la société malienne/ Echanges autour du document « éléments pour un accord pour la paix et la réconciliation » qui a fait objet de restitution.

- L'aboutissement à un Accord pour la paix et la réconciliation, paraphé à Alger par l'ensemble des parties et signé les 15 Mai et 20 juin 2015 à Bamako.

L'exposé a donné suite à une séquence de question – réponses et des contributions. On retient les quelques questions suivantes posées par les participants :

- *Où en est-on avec la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation ?*
- *Quelles ont été les grandes lignes des propositions des acteurs de la société civile au cours des négociations d'Alger ?*
- *Pourquoi attendre la conférence d'entente nationale pour discuter de la question de « l'Azawad » ?*
- *Pourquoi l'Etat n'est pas présent à Kidal malgré la signature de l'Accord ?*
- *La non présence de l'Etat à Kidal n'est –elle pas un facteur de blocage dans la mise en œuvre de l'Accord ?*
- *Existe –il un chronogramme pour la mise en œuvre de l'Accord ?*

Les points d'attention à la suite des réponses données :

- *L'accord malgré ses faiblesses a le mérite d'exister tout en traitant des problèmes dans leur globalité.*
- *Cet accord est un accord politique qui résulte d'une situation de belligérance ce qui fait qu'il donne lieu de multiples interprétations. La société civile de ce fait a le devoir d'aider à porter la parole vraie.*
- *L'explication de toute disposition de l'accord doit se faire en bonne intelligence avec les objectifs de sa mise en œuvre.*
- *Les inquiétudes légitimes sur certains points de l'accord indiquent qu'il y a une volonté naissante pour la veille sur la mise en œuvre effective de l'accord toute chose qui est à saluer.*
- *Les organisations choisies pour cette formation sont à un degré d'élitisme de sorte que le partage d'information leur incombe. Il est donc souhaitable de minimiser ses faiblesses et de mettre en avant ses forces.*

#### La formation modulaire :

La formation s'est poursuivie par l'animation autour de deux modules à savoir **le Module 1 : Principes Directeurs et Engagements pour un règlement durable du Conflit** et **le Module 2 : Questions Politiques et Institutionnelles**. Il s'est agit d'une progression méthodique suivant l'architecture des modules décliné dans le guide méthodologique. En guise de rappelle cette animation a été faite selon la structuration suivante :

- Présentation de l'énoncé du module et des sous thèmes sous forme de fiches techniques.
- Présentation de l'objectif général et des objectifs spécifiques de chaque sous thème.
- Déroulement opérationnel et pédagogique de chaque sous thème.
- Le détail du contenu de chaque thème (fiche technique conformément aux articles de l'accord y afférent).

C'est suivant cette progression pédagogique que les formateurs ont conduit la première journée. Déjà il faut rappeler qu'en fin de la première journée le formateur principal est revenu pour faire une synthèse de la progression pédagogique afin de permettre aux participants de mieux assimiler la démarche méthodologique du Guide. Aussi dans l'explication des détails du contenu des articles des questions saillantes ont émergées. A la suite des éléments de réponses données par les formateurs la latitude a été donnée à l'expert présent d'apporter des éclairages nécessaires qui permettront aux futurs formateurs d'en faire autant en situation réelle de formation sur le terrain.

#### Remarques jour 1 :

- Le niveau de participation lors de la première journée a révélé une bonne connaissance des démarches classiques de formation de la part de nombreux participants. Toutefois, un besoin s'est fait sentir sur la nécessité de mettre un accent sur les bases de la formation en andragogie chez certains autres participants.
- La présentation de l'Expert sur le processus d'Alger ayant conduit à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale a suscité un véritable intérêt de la part des participants. Cela s'explique par le besoin des acteurs de la société civile de bien comprendre l'ensemble du processus, des défis et des enjeux majeurs liés aux négociations inters maliens.
- La nature des débats avec l'Expert a montré que de nombreux acteurs de la société civile sont engagés ou cherchent à s'engager dans des actions de plaidoyer en faveur du processus de paix et de réconciliation.
- L'importance de maîtriser une démarche cohérente et rigoureuse dans le cadre de la dissémination du contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation, est apparue comme évidence aux yeux de nombreux participants. Ce qui a entraîné des interrogations sur les modalités d'applicabilité d'une telle formation sur le terrain auprès des communautés locales.

### **2.3. Session du jour 2**

La matinée de la deuxième journée a débuté par la lecture et la validation du rapport de la première journée suite à laquelle les formateurs ont apporté des compléments d'informations. Le programme s'est poursuivi avec la suite du **Module 2 : Questions Politiques et Institutionnelles**. En fin de la matinée les participants ont été repartis en 10 groupes de 3 ou 4 personnes autour des 10 thèmes des 6 modules restants pour les permettre de préparer et d'exposer à tour de rôle lors des séances en plénière. L'objectif des travaux de groupe c'est de favoriser une mise à l'œuvre susceptible de renforcer le processus d'appropriation du guide méthodologique. Ainsi tout l'après midi de la deuxième journée a été consacré à la préparation des exposés.

### *Consignes pour les travaux de groupe*

1.	Préparer un exposé suivant la fiche technique (modulaire)
2.	Préparer cinq (5) éléments pour illustrer votre exposé (exposé des réponses)
3.	Identifier cinq (5) questions à poser aux participants pour l'évaluation des acquis
4.	NB : Faire une répartition des tâches, de sorte à impliquer l'ensemble des membres du groupe.

#### Remarques jour 2 :

- Les débats autour du « Module 2 : Questions politiques et institutionnelles », a montré que tout l'intérêt des participants pour ces questions. Là encore, les éclairages de l'Expert ont été d'une très grande utilité.
- Il ressort cependant que les participants à la sortie de cet atelier doivent continuer à s'informer sur l'état d'avancement de nombreuses initiatives en matière de réformes politiques et institutionnelles. Dans ce sens, la mise à dispositions de documents de référence devrait contribuer à renforcer leurs connaissances.
- Le niveau d'implication des participants aux travaux de groupe demeure satisfaisant. La rigueur et la forte participation ont montré l'engagement des participants à l'exercice.

#### **2.4. Session du jour 3**

A l'entame de la troisième journée, il eut la lecture et la validation du rapport de la deuxième journée, avant de laisser la place aux exposés des groupes. Les restitutions des travaux de groupe ont commencé lors de la troisième journée pour se poursuivre dans la matinée de la journée 4. Suivant les étapes majeures d'évolution des exposés des travaux, le groupe le formateur principal faisait des synthèses partielles, qui étaient de nature à apporter des correctives ou des compléments d'informations nécessaires sur les aspects méthodologiques et pédagogiques. De même des séquences de débats étaient ouverts pour favoriser l'intervention de la personne ressources afin d'apporter des éclairages sur de nombreuses question soulevées par els participants.

*Le déroulement des restitutions des travaux de groupe lors de la troisième journée se présente comme suit :*

Groupe 1	<b>Module 3 : Questions de défense et de sécurité :</b> Thème 1 : cantonnement, intégration et désarmement, démobilisation et réinsertion
Groupe 2	<b>Module3 : Questions de défense et de sécurité :</b> Thème 2 : Redéploiement des forces armées et de sécurité
<b>Groupe 3</b>	Thème 3: réorganisation des forces armées et de sécurité
Groupe 4	<b>Module 4 : Développement socio-économique :</b> Thème 1 : Développement spécifique des régions du nord
Groupe 5	Thème 2 : Mobilisation en faveur du développement des régions du nord
Groupe 6	<b>Module 5 : Réconciliation, Justice et questions humanitaires</b> Thème 1 : Réconciliation et Justice
Groupe 7	Thème 2 : questions humanitaires

Remarques jour 3 :

- Les séries de restitutions des travaux de groupe ont montré une schématisation parfaite, (de la part de certains participants) de la structure de la fiche technique, à travers les aspects de la démarche du guide.
- Cependant quelques points d'attention ont été remarqués (exemple : la faible illustration des exposés, le manque de réponses des membres du groupe sur les questions posées pour la vérification des acquis, la faible gestion du temps, etc.). Sur l'ensemble de ces points l'Equipe de formateur a apporté les éclairages nécessaires pour marquer une progression rationnelle dans l'animation.
- Les autres points sur lesquels les commentaires ont été apportés lors des travaux de groupe sont : la faible appréciation de l'évaluation des prérequis ; le manque de cohérence de certaines questions d'évaluation des acquis avec le thème.
- Sur le plan de l'animation des travaux de groupe ont constate une bonne dynamique d'implication des participants chez la part de certains groupes, alors certains autres montré trop de retenu.
- L'équipe de formateur a insisté sur la nécessité pour les futurs formateurs d'avoir une capacité d'animation et d'implication des formateurs dans le déroulement de la formation de sorte à pouvoir faire participer l'ensemble des participants.

## 2.5. Session du jour 4

La quatrième et dernière journée de formation a commencée par le rappel des activités de la troisième journée. La restitution des travaux de groupe s'est poursuivi et s'est déroulée suivant la planification ci-dessous :

Groupe 8	<b>Module 6 : Garanties et accompagnement d'ordre international</b> Thème 1 : rôle de la médiation
Groupe 9	Thème 2: Rôle de la communauté internationale
Groupe 10	Thème 3: le Comité de Suivi de l'Accord

Après la série de restitution des derniers travaux de groupe, le formateur principal à procédé à une synthèse générale en guise de rappelle et de consolidation des acquis, notamment sur les aspects clés à retenir.

Le Ministre Lassine Bouaré en qualité d'Expert et la représente du PAPDR/ GIZ, Madame Sadio Kanté ont apporté des éléments de réponses aux suites à donner, notamment liées aux questions de certains participants.

Le représentant du Ministère de la Réconciliation Nationale, Monsieur Sogoba, a procédé à la remise officielle des attestations, avant d'adresser ses félicitations et ses encouragements à l'ensemble des acteurs de la société civile ayant participés à la formation. Il a surtout indiqué que désormais, le MRN s'aura compté sur un vivier actif des acteurs de la société civile dans le cadre de la dissémination de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale.

### Remarques jour 4 :

- Certaines exposés des travaux de groupe ont inclus des éléments de définition dès l'entame de leur présentation. A cet effet, les formateurs ont attiré l'attention des participants d'une part à éviter de modifier le déroulement opérationnel et d'autre part, à se référer au lexique contenu dans le guide méthodologique.
- Eu égard à la qualité de certaines illustrations, l'équipe de formateur a insisté sur l'importance d'apporter des éléments illustratifs en guise d'information additionnel à l'exposé des réponses.
- L'équipe de formateur a donné des clés, en conseillant aux participants de rendre dynamique les sessions de formation, à travers l'implication des participants.

### III. ETAT DES QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION SUR LE GUIDE METHODOLOGIQUE

De l'applicabilité du guide méthodologique au niveau des communautés à la base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est ce que le guide méthodologie en l'état peut-il être appliqué au niveau local ?</li> <li>• Est ce qu'il est prévu de traduire le guide méthodologique en langue locale ?</li> </ul>
Questions sur les réformes politiques et institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la différence entre la police territoriale, la police administrative et la police municipale ?</li> <li>• Quel est le contenu de l'exercice de la tutelle dans le cadre du contrôle à posteriori ?</li> <li>• A quoi renvoie le système de péréquation dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord ?</li> <li>• Question relative à l'alinéa 3 de l'article 16 sur comment se fera le recrutement dans la fonction publique des collectivités qui n'enregistrent quasiment pas de ressortissants du nord ?</li> <li>• Quels mécanismes pour assurer la représentativité des populations du nord au niveau de l'Assemblée régionale pour éviter les inégalités que pourraient créer le redécoupage territorial ?</li> <li>• La question de la constitutionnalité des autorités intérimaires qui se substitueront aux organes élus ?</li> <li>• Quel est l'état des lieux de la mobilisation des ressources annoncées lors de la conférence des donateurs de Bruxelles : la cagnotte globale, le taux de décaissement, la répartition à ce jour ?</li> <li>• La question développement des régions du nord (comme prévu dans l'Annexe 2) sans les garanties sécuritaires nécessaires ?</li> <li>• Comment prendre en compte le fond fiduciaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord ?</li> </ul>
Du rôle des OSC dans le processus de réconciliation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La question de l'absence de la société civile aux seins des instances de pilotage de l'accord notamment le CSA ?</li> <li>• La question de la mobilisation des organisations de la société civile pour jouer le rôle de plaidoyer pour l'évolution du processus de paix et de réconciliation au Mali</li> </ul>

## IV. ELEMENTS DE SYNTHESE GENERALE DE FORMATION

A la suite de l'ensemble des exposés des travaux de groupe, en guise de synthèse générale, le formateur a fait un rappel des éléments majeurs à retenir dans le cadre de l'application du guide méthodologique en prenant soin de formuler des consignes d'ordres pédagogiques. Les éléments de la synthèse générale se présentent comme suit :

### 4.1. Rappel des objectifs pédagogiques

On peut retenir en guise de rappel de l'objectif général, que l'atelier visait à former les membres des organisations de la société civile de sorte à disposer d'un vivier de formateurs capables de disséminer le contenu de l'Accord pour la Paix et la réconciliation.

A cet effet, les objectifs pédagogiques étaient :

- d'outiller les futurs formateurs sur la démarche méthodologique de formation afin qu'ils soient capables d'assurer des sessions de formation à travers les 6 modules, qui sont :

*Module1 : Principes Directeurs et Engagements pour un règlement durable du Conflit*

*Module2 : Questions Politiques et Institutionnelles*

*Module3 : Questions de défense et de sécurité*

*Module 4 : Développement socio-économique :*

*Module 5 : Réconciliation, Justice et questions humanitaires*

*Module 6 : Garanties et accompagnement d'ordre international*

- Un vivier de formateurs capables de disséminer en cascade l'Accord de paix est disponible au niveau national ;
- Les formateurs maîtrisent la démarche méthodologique préconisée dans le guide de formation.

### 4.2. Récapitulatif de la démarche méthodologique

Il a été rappelé selon le Guide de formation, que la démarche méthodologique se présentait comme suit :

- L'Objectif général du thème,
- Les Objectifs pédagogiques,
- Le Déroulement opérationnel et,
- Le Détail du contenu du thème.

Chacun de ces aspects clés de la méthodologie a fait l'objet d'approfondissement durant la formation. La séquence de rappel à cet effet a permis de revenir plus amplement sur ces points et de s'assurer de leur parfaite maîtrise par les participants.

### **4.3. Des qualités & compétences du formateur**

- Avoir des qualités de formation d'adulte (approche andragogique) ;
- Avoir une compétence/une maîtrise de la démarche méthodologique de formation ;
- Avoir une bonne connaissance du contenu de l'Accord, à travers des lectures répétées ;
- Avoir une bonne culture générale, notamment sur les textes de lois, l'état d'avancement des réformes politiques et institutionnelles, etc.

### **4.4. Des observations sur les exposés des groupes**

- Les éléments d'illustration renforcent l'exposé des articles de l'Accord, en permettant aux participants d'avoir de meilleurs éclairages sur l'exposé du formateur ;
- Les éléments d'illustration doivent être en lien avec le thème de l'exposé de sorte à garantir la cohérence ;
- Les éléments d'illustration doivent avoir un caractère informatif, exemple en vous référant aux conventions (exemples : Convention de Kampala 2009, Loi électorale, Code des collectivités, etc.) ;
- Le formateur devra poser des questions pour s'assurer de la bonne compréhension du thème. Il devra préparer et apporter des réponses aux questions (évaluations des acquis) ;
- Dans le cadre de la vérification des prérequis, le formateur doit faire une appréciation des résultats en montrant l'écart entre les réponses (cf. fiche technique) ;
- Attention à ne pas vexer les participants, par un langage inapproprié ;
- (cf. langage, etc.) ;
- Attention à ne pas modifier la démarche (ex: définition à l'entame). Se référer au lexique contenu dans le Guide méthodologique, en cas de définition à donner.

### **4.5. Consignes aux futurs formateurs**

- Préparer une documentation de référence (exemple sur clé USB, Code CT, Charte des partis politiques, etc.) ;
- Faire une lecture régulière du texte de l'Accord pour la paix et la réconciliation ;
- Eviter une sur-intervention du formateur dans le débat. Chercher à mettre à contribution des participants sur tel ou tel sujet, afin de créer une bonne dynamique participative ;
- Avoir une capacité de cadrage et de synthèse des débats entre les participants sur tel ou tel sujet ;
- Chercher à approfondir les connaissances sur les modules 2, 3 et 4 ;
- Illustrer vos exposés, explications/ mais ne pas faire de l'interprétation ;
- Faire des synthèses partielles par étape d'avancement ;
- Faire une synthèse générale en mettant l'accent sur les éléments majeurs à retenir par les participants.

## V. ANALYSES DE LA FORMATION SUR LA BASE DE L'EVALUATIONS DES PARTICIPANTS

### 5.1. Sur le plan technique et méthodologique

Questions	Appréciations (en nombre de participants)		
	Peu satisfait	Satisfait	Excellent
1. Les objectifs ont-ils été atteints ?	0	14	10
2. Etes-vous de la présentation et l'animation (formateurs)	0	17	7
3. Etiez-vous à l'aise pour poser des questions ?	1	14	9
4. Selon vous, les autres participants étaient à l'aise pour poser des questions ?	0	12	12
5. L'équipe de formation a-t-elle répondu de manière satisfaisante à vos questions ?	1	13	10
6. Que pensez-vous de l'organisation de l'agenda de la formation ?	4	11	9
7. Que pensez-vous de la logistique de l'atelier ? (lieu de formation, restauration, etc.)?	3	17	4

#### Commentaire :<sup>1</sup>

A l'analyse du tableau, il se dégage que :

- 12% des participants sont « satisfaits » par rapport à tous les aspects soumis à leur appréciation. Parmi, ces éléments, « la présentation et l'animation » de l'équipe de formateur se dégage comme un point clé d'appréciation.
- 8% des participants trouvent « excellent » la formation au plan technique et méthodologique. On notera ici, que c'est la démarche même du processus, à travers la disponibilité d'un guide pour la dissémination de l'Accord à travers une méthodologie rigoureuse satisfait les participants, membres de la société civile.
- 4% des participants sont « peu satisfaisants », de certains aspects, dont ceux liés à la logistique, notamment l'accès du lieu de formation. De même, malgré l'aménagement du programme pour tenir compte de la période de Ramadan, certains participants, ont souligné la contrainte liée à cette période.
- Au regard de ce qui précède, on peut dire que la formation a atteint les objectifs assignés. Cependant, de nombreuses propositions et recommandations qui ont été formulées par les participants demeurent pertinentes. A cet effet, la prise en compte peut être de nature à améliorer considérablement le processus de formation, notamment au niveau local.

<sup>1</sup> NB : sur les trente deux (32) participants, il a été constaté que huit (8) participants n'ont pas remis leur fiche d'évaluation. A cet effet, la présente évaluation prend en compte les vingt quatre (24) fiches reçues.

## 5.2. Observations sur les objectifs pédagogiques

Questions	Oui	Non
La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?	24	0
Avez-vous le sentiment de maîtriser l'utilisation du guide méthodologique et être à mesure de répliquer la formation ?	24	0
Cet atelier vous a-t-il permis d'améliorer votre connaissance sur l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger ?	24	0

### Commentaire :

L'ensemble des participants a répondu positivement par rapport aux aspects liés aux attentes, à la maîtrise de l'utilisation du guide et l'amélioration des connaissances sur l'accord. Cela traduit à l'évidence une progression des connaissances de façon générale et leur capacité à pouvoir assurer la dissémination du contenu.

### 5.3. Propositions sur les aspects à améliorer ou à prendre en compte dans les futures formations

- Mettre à disposition des participants des documents de référence en amont, de la formation ;
- Renforcer les aspects pédagogiques, notamment en incluant une dimension mise à niveau sur l'andragogie ;
- Renforcer les connaissances en andragogie, en faisant une évaluation des connaissances des participants pour voir les aspects non maîtrisés ;
- Tenir compte de la susceptibilité de chacun des participants en matière de restauration ;
- Revoir le lieu de la formation, car l'accès à l'accès y était difficile ;
- Envoyer en avance les TDR et une lettre pour les structures qui doivent se faire représenter ;
- Renforcer la documentation (en mettant à la disposition des participants des supports tels que Le code des collectivités territoriales, etc.) ;
- Envisager un test individuel pour chaque participant en amont et après la formation ;
- Prévoir une formation résidentielle pour la formation des formateurs ;
- Prendre plus de temps pour la formation des formateurs, soit plus de quatre (4) jours de formation ;
- Choisir des participants capables par rapport au texte relatif à l'Accord pour la paix et la réconciliation, soit des participants à même de comprendre et de contribuer à l'explication du texte de l'Accord ;
- Appuyer le Guide méthodologique par des dessins, des animations et faire une traduction dans les langues nationales.

## **VI. CADRE DES RECOMMANDATIONS**

### **A l'endroit des organisations de la société civile :**

- Se remobiliser pour constituer un groupe de veille, d'analyse, des risques et des menaces par rapport à la mise en œuvre de l'accord et en vue de définir des indicateurs de prévention et d'alerte.
- Prendre des initiatives citoyennes dans le sens de la construction de la paix et de la réconciliation nationale (exemple le dialogue avec certains acteurs de la crise malienne).

### **A l'endroit du Ministère de la Réconciliation Nationale et du PAPDR/GIZ :**

- Veiller à utiliser de façon conséquente les personnes formées, de sorte à ce que les ateliers de formation soient bénéfiques pour les organisations de la société civile.
- Organiser de temps à autre, des ateliers d'échanges, de partage des formateurs membres des structures de la société civile qui ont participé à la formation, dans le cadre de la consolidation du vivier d'acteurs qui maîtrise l'utilisation du guide méthodologique.
- Mettre à la disposition des futurs formateurs un Kit de documentation (comprenant les textes les décrets et lois, etc.), en plus du guide méthodologique, de sorte à ce que les futurs formateurs puissent disposer de ressources nécessaires pour animer les ateliers de formation.
- Prendre en compte la formation en andragogie, dans le cadre de la formation sur le guide méthodologique, de sorte à renforcer davantage les compétences des formateurs.
- Donner les moyens aux différentes structures (des organisations de la société civile) pour faciliter la réplique de la formation à la base (au niveau des communautés).
- Interpréter le guide en langue locale, pour rendre facile la formation des communautés à la base.
- Elargir l'atelier de formation sur toute l'étendue du territoire afin que toutes les maliens puissent en connaître le contenu, notamment en mettant l'accent sur les organisations de la société civile locale (OSCL).

### **A l'endroit des futurs formateurs :**

- Faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité en situation réelle d'animation sur le terrain tout en ne perdant pas de vue les objectifs de l'atelier.
- Faire en sorte à respecter méthodiquement la démarche du guide, en poursuivant les l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Se référer au lexique contenu dans le guide méthodologique pour définir les concepts.
- Se mettre en réseau d'OSC malienne dans le cadre de la diffusion de l'Accord pour la paix et la réconciliation à travers l'utilisation du guide méthodologique.

## VII. CONCLUSION

Cet atelier de quatre (4) jour a pris fin par un satisfecit général de l'ensemble des participants. Le représentant du Ministre de la Réconciliation Nationale (MRN), Monsieur Sogoba, dans ses mots de clôture a tenu à réitérer les remerciements du Ministre, qui fonde beaucoup d'espoir sur la société dans le processus de paix et de réconciliation au Mali.

Quant à la représentante du PAPDR/GIZ, Madame Sadio Kanté, elle a laissé entendre la phase de formation de Bamako est une phase pilote. Une phase et partant de formation en cascade dans les différentes localités du pays est prévue. Il est également à noter que des ajustements nécessaires seront fait à cet outil et notamment la conception d'un kit pour permettre aux formateurs de se document.

La représentante du PAPDR/ GIZ, a terminé ses propos par les remerciements à l'endroit de l'équipe de ARGA, en qualité de formateur de l'atelier.

## VIII. ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénom	Structure/Fonction	Téléphone	Email
1	Mme TRAORE Mariétou SENOU	FENACOF	76 42 86 96	<a href="mailto:senoumarietou@yahoo.fr">senoumarietou@yahoo.fr</a>
2	CISSE Mahamane	CADIS	76 33 61 81	<a href="mailto:contacdgcadis@yahoo.fr">contacdgcadis@yahoo.fr</a>
3	Mariam Maiga	conacipal	66669936	<a href="mailto:mahiconacipal@yahoo.fr">mahiconacipal@yahoo.fr</a>
4	Amewey Ag sisi Ahmed	ONG Solo	76082280	<a href="mailto:ongsolisakidal@yahoo.fr">ongsolisakidal@yahoo.fr</a>
5	Diarra Adama	ONG Solisakidal	76082287	<a href="mailto:Adama.diarra10@yahoo.fr">Adama.diarra10@yahoo.fr</a>
6	TRAORE Salia Kariba	JCI Mali	76 34 30 25	<a href="mailto:Saliakariba@gmail.com">Saliakariba@gmail.com</a>
7	KONATE Karim	JCI Mali	66 01 26 30	<a href="mailto:cakkonate@yahoo.fr">cakkonate@yahoo.fr</a>
8	KOUYATE Adama	CENAFOD	76 37 57 26	<a href="mailto:Kouyaadama2002@yahoo.fr">Kouyaadama2002@yahoo.fr</a>
9	SIDIBE Boubacar	AMPJF	76 22 61 52	<a href="mailto:notrecoleradioliberte@gmail.com">notrecoleradioliberte@gmail.com</a>
10	OUATTARA Issiaka	AMPJF	7119 0929	<a href="mailto:ouattaraissiaka@mail.com">ouattaraissiaka@mail.com</a>
11	MAIGA Abdou Kairmou	CNJ	73 52 29 81	<a href="mailto:Abdou.peace@yahoo.fr">Abdou.peace@yahoo.fr</a>
12	MAIGA Souleymane	FOSC	78 36 35 78	<a href="mailto:souleymaiga@hotmail.fr">souleymaiga@hotmail.fr</a>
13	TOURE Haby SY	CAFO	76 23 61 81	<a href="mailto:Habysy59@yahoo.fr">Habysy59@yahoo.fr</a>
14	WANGARA Abdramane	EPAT	66 78 54 11	<a href="mailto:wagabdramane@yahoo.fr">wagabdramane@yahoo.fr</a>
15	Nana Aicha CISSE	COREN	66 62 72 72	<a href="mailto:cafoaicha@yahoo.fr">cafoaicha@yahoo.fr</a>
16	BOUARE Lassine			
17	Nomoko Anna DIALLO	CADIS	76 42 79 35	<a href="mailto:Annadiallo99@yahoo.fr">Annadiallo99@yahoo.fr</a>
18	KASSAMBALA Boureima	GPDCF	75 06 66 36	<a href="mailto:bourallaye@gmail.com">bourallaye@gmail.com</a>
19	HAMIDOU Yacouba	CAFO	76 22 75 24	<a href="mailto:renedafym@yahoo.fr">renedafym@yahoo.fr</a>
20	MAIGA A Ibrahima	CNJ -Mali	78 44 03 78	<a href="mailto:maigaibra@gmail.com">maigaibra@gmail.com</a>
21	SANAGRE François	ORFED	79 40 29 45	<a href="mailto:Franois_sangare@yahoo.fr">Franois_sangare@yahoo.fr</a>
22	Aicha Walet Ibrahim		76 52 52 14	<a href="mailto:aichaclansar@yahoo.fr">aichaclansar@yahoo.fr</a>
23	Modibo KAMPO	FOSC	76 05 42 62	<a href="mailto:Mkampo10@gmail.com">Mkampo10@gmail.com</a>
24	Abdramane	COREN	78 97 90 60	<a href="mailto:mahyatt@yahoo.fr">mahyatt@yahoo.fr</a>

	Abdoulaye			
25	Mme DEMBELE Oulématou SOW	FENACOF	66 71 73 46 74 17 77 57	<a href="mailto:Ouleysow59@gmail.com">Ouleysow59@gmail.com</a>
26	Oumar HAROUNA	FENACOF	75 35 39 70	<a href="mailto:Fenacofmali1208@yahoo.fr">Fenacofmali1208@yahoo.fr</a>
27	Mme Souadou DIABATE	AMPJF	66 71 47 70	<a href="mailto:ampjf@yahoo.fr">ampjf@yahoo.fr</a>
28	TRAORE Aminata	GPDCF	60 03 59 84	<a href="mailto:Aminata.h.traore@gmail.com">Aminata.h.traore@gmail.com</a>
30	MAIGA Salihou	CONACIPAL	61 44 27 27	<a href="mailto:Sahoumaiga73@gmail.com">Sahoumaiga73@gmail.com</a>
31	Hafizou BONCANA	CAP Mali	76 19 76 72	<a href="mailto:hafizou@hotmail.COM">hafizou@hotmail.COM</a>
32	Diouara Mahamadou	CAP Mali	78 75 13 45	<a href="mailto:diouaram@gmail.com">diouaram@gmail.com</a>